



# LES JEUNES ARCHERS DE ST JEAN DE BRAYE



**Journée spéciale le mercredi 3 avril 2019**

Bonjour,

Afin de familiariser les jeunes avec les règles des concours en salle, le cours du mercredi 3 avril prochain se fera sous forme de concours.

**Les jeunes Archers des deux cours seront réunis sur le même créneau, de 13h à 16h30.**

Il s'agit d'un concours interne réservé aux Archers du Club : ils se connaissent donc plus ou moins !

Vous trouverez ci-joint le mandat que nous avons préparé à cette occasion.

**Vous voudrez bien me confirmer la présence ou non de votre Jeune Archer à ce concours.**

## Mémo pratique :

- Le Greffe est le bureau auprès duquel chaque Archer présente sa licence et confirme sa présence.
- Entre le Greffe et le Contrôle du matériel, les Archers devront s'échauffer.
- Les Archers qui ne seraient pas prêts à 13h30 pour le contrôle du matériel ne pourraient ni participer au concours ni s'entraîner.
- Comme je me doute que l'organisation du mercredi après-midi n'est simple pour personne ! Je vous propose d'ouvrir la salle dès 12h15 et d'y être présente.  
Pour ceux qui le souhaitent, vous pourrez déposer à la salle les Jeunes avec un pique-nique, leur tenue de sport et leur matériel de tir à l'arc.  
Ils pourront pique-niquer tranquillement, se changer sur place et s'équiper en attendant le début du concours.

A très bientôt !

Sandrine

**S.O.S**



Si l'organisation proposée est incompatible avec vos contraintes personnelles, n'hésitez pas à me le signaler !

En s'y prenant tôt, nous trouverons peut-être une solution !